

L'ÉGLISE DE MITRY-BOURG

Un monument d'exception

Histoire d'une restauration

La restauration de l'église Saint-Martin est en route depuis plusieurs années. A l'heure actuelle il n'est pas si facile de se faire une idée de la véritable splendeur de l'édifice : nef coupée à l'entrée du chœur, bas-côté nord inutilisable, murs à nettoyer, mobilier à reconstituer... Pourtant un œil un peu exercé repèrera sans peine quelques indices qui témoignent de l'immense intérêt de cette église.

Voici quelques années Gisèle Savin écrivait un remarquable article à l'occasion de la redécouverte d'une description d'un document d'archives. Nous reprenons ici l'essentiel de son travail.

Un document-témoin:

En 1895, Louis Benoist, sénateur, président du Conseil Général de Seine-&-Marne et président de la Société Littéraire et Historique de la Brie, descendant des fermiers laboureurs de la famille Benoist demeurant à Mitry durant plusieurs siècles, faisait paraître Une notice historique sur Mitry-Mory. Cet ouvrage a été rédigé en collaboration avec Théophile Lhuillier, vice-président de la société d'Archéologie, Sciences, Lettres et Arts de Seine-&-Marne, correspondant de l'instruction publique pour les travaux historiques.

Théophile Lhuillier (1833-1904) né à Crécy, fils d'un ancien commandant de l'armée impériale, débuta chez les officiers ministériels, puis devint secrétaire du Conseil Général de Seine-&-Marne. Mais la plus grande partie de son temps fut consacrée aux recherches historiques locales. Fondateur de la société d'archéologie de Seine-&-Marne, il fut aussi le collaborateur de l'Almanach de Seine-&-Marne¹, et ce depuis le n°1, daté de 1861.

Les archives départementales de Seine-&-Marne ont rassemblé dans un carton intitulé « Les papiers de Lhuillier »², des notes, brouillons et copies que monsieur Lhuillier espérait faire éditer ultérieurement. Parmi ces documents, nous avons découvert un brouillon d'une description de l'église Saint-Martin de Mitry. Malheureusement ce travail n'est pas daté. Toutefois, nous pouvons le supposer d'environ 1880-1890, c'est-à-dire d'une période antérieure aux transformations et autres restaurations qu'a subies le bâtiment à la fin du XIXe siècle. Il nous a semblé intéressant de faire paraître ce document-témoin tel quel.

1 Analyse publiée sur la jaquette d'un livre paru aux Presses du Village Histoire de l'enseignement primaire dans la Brie, de Théophile Lhuillier.

2 Arch. Dép. 77 – 144 JP 40 Les papiers de Lhuillier.

Mitry-Mory :

La commune actuelle se compose des deux anciennes paroisses de Mitry et de Mory ; cette dernière fut même une commune distincte jusqu'au 8 mars 1839. Mitry et Mory, paroisses depuis le XIIe siècle, appartenaient alors au chapitre de Notre-Dame de Paris³ qui avait un maire à Mitry et un doyen à Mory. Les chanoines affranchirent les habitants de la servitude corporelle en 1193.

Le chapitre cathédral de Meaux y possédait aussi des biens notamment 10 sols de rente perpétuelle à prendre sur la cure de Mitry provenant d'une donation de l'archidiacre Thibault mentionnée sur une charte de l'évêque Manassès.

L'église a été rebâtie de 1480 à 1515 : cette date figure sur un chapiteau de la nef. C'est en effet à cette époque que furent terminés la nef et le bas-côté de droite. On y ajouta sous Henri II le bas-côté de gauche, et le clocher fut fait en 1622.

Elle était à la collation de l'abbesse de Chelles. Il y avait des chapelles de Sainte-Catherine, de la Conception, à la collation de l'évêque de Meaux.

Le cardinal de Richelieu, ayant acheté le 28 décembre 1629 la terre de Mitry et le château de Bois-le-Vicomte⁴, fit des libéralités pour la décoration de l'église de la paroisse et la dota notamment d'un orgue⁵.

Le peintre Lesueur, qui venait vers 1650 dans la localité chez monsieur de Linois, fit pour l'église⁶ un tableau : l'Annonciation, qui y est resté pendant près d'un siècle et demi et fut transporté à Paris sur la demande du comité temporaire des arts (Floréal de l'an II). Il se trouve aujourd'hui au musée du Louvre. La commune de Mitry a obtenu depuis comme dédommagement une toile de Doyen et une copie de l'Annonciation.

L'abbaye de Chelles, l'Hôtel-Dieu de Paris, l'Hospice des Incurables, qui possédaient des biens et des dîmes à Mitry⁷ contribuèrent en 1766 à la réparation de l'église. Le clocher a subi d'importantes réparations en 1840 (?) et en 1880.

3 Le Chapitre N.D. de Paris ne possédait qu'une partie de MITRY et de MORY. L'Abbaye de Saint-Denis, l'Abbaye royale de Chelles, le comte de Dammartin et bien d'autres communautés religieuses se partageaient le territoire (G. Savin).

4 Le château de Bois-le-Vicomte fut adjugé à Richelieu en Août 1628 (G.Savin).

5 Richelieu dota peut-être l'église d'un orgue mais pas de celui que nous connaissons. Richelieu fut à Mitry de 1629 à 1635 et l'orgue a été construit de 1641 à 1651. Richelieu meurt en 1642 (AROEHM).

6 On ne sait si Lesueur a peint ce tableau pour l'église ou pour son ami qui ensuite l'a donné à l'église. Cet ami, Pierre Durand de Linois était prévôt de Mitry. Le véritable nom de cette œuvre est La Salutation Angélique.

7 L'abbaye de Chelles était grande décimatrice sur Mitry.

Au village de Mory, il y avait aussi une église, donnée en 1017 par l'évêque de Meaux Macaire au chapitre Notre-Dame de Paris, a été reconstruite au XIV^{ème} siècle. Elle n'existe plus, elle avait deux chapelles: la Conception et Saint-Jacques.

Description :

Extérieur :

Édifice du XVI^e dans son ensemble, de forme rectangulaire avec deux bas-côtés, sans transept, ni abside, ni portail. Sur le côté gauche se trouve la tour hexagonale dont nous avons parlé, ornée de deux petites colonnes sur chaque face. A droite, l'église a conservé des restes de frise en bas-relief. Le clocher, ajouté en 1622 à gauche de la façade, est une tour carrée appuyée de contreforts et surmontée d'une flèche à base octogonale qui se termine en pointe à 48 mètres. A la façade sud, l'horloge est encadrée de pierres sculptées.

Intérieur :

Vaisseau de 36,60 m de long et 16,20 m de large, voûté dans la nef à 14 m de hauteur.

Dans les bas-côtés, plusieurs chapiteaux de la Renaissance et à la voûte divers attributs.

A la chapelle du bas-côté gauche on remarque en relief des "H", des croissants entrelacés, une salamandre.

Nef :

Au-dessus de la porte d'entrée est une tribune de 7 m de largeur, avec deux buffets d'orgue en chêne sculpté, exécutés vers 1632⁸. La partie principale est ornée d'écusson en bosse et de deux renommées ailées, assises et embouchant la trompette (hauteur 1,3 m) ; au bas deux espèces de cariatides. Le second buffet, placé en avant, de 3m de large, est décoré de deux figures d'anges une trompette à la main (hauteur 0,75 m).

Ces ouvrages sont dus au cardinal de Richelieu⁹, seigneur de Mitry, ainsi que l'orgue, qu'on a fait réparer et compléter en avril 1877 par la maison Merklin.

La chaire à prêcher, adossée au 3^{ème} pilier de droite, a des panneaux de chêne ornés en relief de lauriers et de palmes ; à la partie inférieure est une guirlande de feuilles de chêne et sur un écusson on lit, en creux, la date de 1651.

8 On sait aujourd'hui que le buffet date de 1641 à 1651.

9 Il semble bien que non; on a retrouvé les actes de marché passés par la fabrique et les comptes réglant les dépenses pour cet instrument.

En face, sur le troisième pilier de gauche : l'Adoration des Mages¹⁰, toile : hauteur 2m ; longueur 1,80 m par Gabriel François Doyen de l'ancienne académie de peinture. Don de l'État en 1804 : à gauche, la Vierge vêtue d'une robe rouge et d'un manteau bleu, tient l'enfant Jésus debout sur la crèche recouverte d'un voile ; en face un mage au riche manteau est agenouillé et dépose des présents, il baisse la tête au-dessus de laquelle s'étend la main de l'enfant. D'autres personnages (parmi eux un nègre) sont debout et portent des présents. A l'arrière-plan, des soldats armés de lances. Une étoile brille, au dehors, dans une éclaircie de nuages épais.

Dans le dallage, entre le 3ème et le 4ème pilier, se trouve une pierre funéraire représentant deux personnages homme et femme ; le dessus indique le XVIe siècle. L'inscription est presque entièrement effacée.

Bas-côté gauche :

A la chapelle de la Résurrection : Sainte-Thérèse¹¹, toile : hauteur : 1,10 m ; longueur: 0,85 m. École de peinture du XVI^{ème} siècle. La Sainte, vêtue de gris, la tête voilée et couronnée d'épines, est agenouillée devant un crucifix ; à côté, un livre ouvert et une tête de mort.

Il se trouve derrière l'autel de cette chapelle une sorte de chambranle en pierre sculptée qui, paraît-il, encadrerait une tombe avec sarcophage et plaque dédicatoire.

Dans le dallage, une inscription de 1650 usée et indéchiffrable, encadrée dans un écusson placé lui-même sous un portique gravé en creux et très orné.

Chœurs :

Autel et retable à deux colonnes en bois sculpté d'ornements XVII^{ème} siècle.

Tableau d'autel : l'Annonciation, toile : hauteur : 2,95 m ; longueur: 2,20m par Chabord¹². Copie du tableau de Lesueur qui a été enlevé en l'An II de l'église de Mitry et se retrouve au musée du Louvre. (Don de l'État en 1826). La Sainte-Vierge, en robe rose et manteau bleu, les mains croisées sur la poitrine, est agenouillée sur un prie-Dieu devant un livre ouvert ; en face apparaît l'ange Gabriel tenant un lys à la main gauche et montrant le ciel de l'autre main. Au-dessus le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe blanche, des anges et des têtes ailées.

De chaque côté, le maître-autel, séparé des chapelles latérales par des balustrades en menuiserie du XVI^{ème} ornées de deux grands écussons à jour taillés.

Le chœur est garni de 20 stalles de chêne du XVIII^{ème} qui ont quelques sculptures d'art.

10 cf. "Trésors sacrés, Trésors cachés - Patrimoine des églises de SEINE-&MARNE" exposition organisée à l'initiative du Conseil Général de Seine-&Marne au Musée du Luxembourg à Paris (septembre/octobre 1988).

11 Il ne peut s'agir que de la Sainte- Thérèse d'Avila, la grande réformatrice des régies du Carmel (Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus n'a été canonisée qu'en 1925).

12 1786-1848

L'église de nos jours :

Cette description est importante parce qu'elle nous présente l'église telle que nous ne l'avons jamais connue, si ce n'est par le souvenir de nos anciens aujourd'hui disparus. Au cours du XIX^e siècle, elle avait déjà reçu l'hommage de visiteurs qui en avaient fait une description succincte, et contrastée.

En 1842, dans le 2^e tome du bulletin archéologique (Comité des Arts et Monuments), nous lisons : « En général peu d'ornements, chapiteaux nuls ou peu prononcés, moulures anguleuses aux colonnes, à l'archivolte et aux arceaux de la voûte. Fenêtres ogivales simples, à tri-lobes, sanctuaire terminé carrément avec une très belle fenêtre flamboyante mais bouchée ».

Monseigneur Allou lui-même, dans un rapport adressé cette même année au Comité des travaux historiques disait au contraire : « L'église de Mitry peut être mise au nombre des plus belles de l'arrondissement par son étendue et sa régularité ».

En 1894, « Notes de voyage autour de Dammartin » de l'abbé Marsaux.

« La balustrade qui sépare le sanctuaire des chapelles ne manque pas d'élégance. Elle renferme des anges qui posent le doigt sur la bouche pour réclamer le silence auprès de l'autel. Ils sont séparés par un élégant brûle-parfum. Des feuilles de laurier encadrent ce motif. Dans la chapelle de droite, au-dessus de l'autel, est un tableau qui représente le Rosaire.

Le ministère de l'Abbé Meakes :

Le 26 novembre 1880, l'architecte monsieur Brouillon qui avait mené à bien la grande restauration de 1876-1880 concluait son rapport en disant : « Il est bien fâcheux qu'on n'ait pas les ressources suffisantes pour restaurer cette église entièrement ; il est certain qu'avant peu les parties les plus anciennes disparaîtront et ce sera une grande perte, car cette église a trop d'importance pour ne pas trouver sa place dans l'histoire des monuments intéressants de l'Île-de-France ».

Successivement vicaire à Lagny puis curé à Lieusaint et à Torcy, l'abbé Meakes est nommé puis installé le 16 juillet 1896 curé à l'église Saint-Martin de Mitry-Mory. Il est réputé pour son intelligence à inspirer les nobles sentiments de générosité chrétienne. Effectivement, le 10 mars 1898 (on aurait pu en fêter le centenaire) se déroule à l'église une cérémonie grandiose en « honneur de l'érection d'un Chemin de Croix et de la bénédiction d'une statue du Sacré-Cœur que de généreux donateurs avaient offerts afin d'embellir l'église et d'y maintenir une ferveur ardente ».

Dans le style de l'époque, La Semaine Religieuse du diocèse de Meaux du 24 mars 1898 relate cet événement auquel assistent les autorités civiles et religieuses.

Le journal La Brie du 7 juillet 1903 relate dans ses colonnes : « Pendant que la municipalité de Mitry multiplie ses efforts pour doter cette importante commune de services publics (on vient d'inaugurer

le service des eaux, l'éclairage public et la statue de la République) (...) le digne pasteur de la paroisse, l'abbé Meakes, poursuit avec une persévérance digne d'admiration la restauration et l'embellissement de son église qui, dès à présent, peut être considérée comme la plus vaste et peut-être la plus belle de la région. ».

Suite le détail de cette restauration :

Après avoir fait rétablir les coquettes nervures de pierre, ainsi que les ornements délicats de la base des piliers des nefs que, par suite d'un caprice stupide on avait sapés au XVIII^e siècle pour y substituer de lourdes boiseries, l'abbé Meakes, puissamment secondé par de généreux bienfaiteurs, a dégagé le chœur qu'il a fait entourer d'un double rang de stalles artistement sculptées dans le style du XVI^e. Il a fait établir à l'entrée une élégante balustrade et enfin a fait adosser au milieu de la nef principale une superbe chaire ornée de riches panneaux...

Les fenêtres des nefs latérales ont été remises à neuf et leurs meneaux du XV^{ème} encadrent de fort beaux vitraux dont les sujets rappellent, les uns des événements historiques, les autres des faits de la vie de Jésus.

A cette occasion, le retable du maître-autel fut démonté, la fenêtre qui terminait le sanctuaire rouverte et équipée d'un grand vitrail du Calvaire. Le maître-autel de bois ainsi que celui de la Vierge, à droite, furent remplacés par des autels de pierre sculptés.

Le maître-autel de pierre fut consacré le 13 octobre 1904 par monseigneur Emmanuel de Briey, évêque de Meaux. Cet autel, don de monsieur Lemaître, président du conseil de fabrique, a complété l'entière restauration de l'église de Mitry-Mory.

Financement de l'opération :

Le conseil de fabrique d'alors est composé de monsieur Henry Lemaître, président, Edouard Meakes, curé, secrétaire, Louis Leblanc, trésorier et de messieurs Lecailler, Bernier, Fouillaux, membres. A chaque réunion on procède à l'examen du budget puis à la formation du bureau pour l'exercice de l'année suivante. Les comptes-rendus de ces réunions ne font état d'aucun dépassement extraordinaire du budget. A peine en 1902, a-t-on trouvé quelques mémoires d'artisans mitryens : monsieur Huyot (menuisier) ou de fournisseurs parisiens, la maison Haussaire par exemple (fourniture de la chaire). Par contre, les délibérations font apparaître de généreux donateurs seulement connus de l'abbé Meakes, et le conseil charge chaque fois son curé de leur témoigner sa plus vive gratitude.

Réaction de la Municipalité :

Le 28 juillet 1904, le maire, monsieur Nitzel, qui vient d'être réélu en mai à la tête d'une municipalité à majorité républicaine, invite par courrier « monsieur le curé à ne faire exécuter aucun travail à l'église, même à l'intérieur avant de l'en avoir avisé et sans s'être entendus à ce sujet. » Ce

courrier provoque une réunion extraordinaire du conseil de fabrique, réunion au cours de laquelle l'abbé Meakes développe avec brio l'historique des lois qui, depuis le décret du 20 décembre 1809, confient aux marguilliers le soin de veiller à ce que « les réparations des églises fussent promptement faites » jusqu'à la loi sur les attributions municipales qui rangea « parmi les dépenses obligatoires de la commune les grosses réparations des édifices lui appartenant ». Il rappelle que, légalement, il n'a nul besoin d'autorisation pour faire des embellissements dans l'église puisqu'il a le consentement du conseil de fabrique. « Il me reste, conclut-il, à répondre à la prétention contenue dans la lettre du maire : un curé aurait-il besoin d'autorisation pour faire à l'église des réparations et des embellissements alors qu'il se sert de fonds qui n'appartiennent ni à la fabrique, ni à la commune, mais qui lui ont été donnés ? Quant à monsieur le maire, qu'il veuille bien croire que le conseil de fabrique n'a pas l'intention de contrarier son autorité, mais qu'il est résolu à maintenir ses droits. ».

Certes, nous sommes en pleine période d'anticléricalisme ; Mitry vient de se doter d'une municipalité républicaine et l'on vient de laïciser son école de filles tenue depuis le XVIII^e siècle par les Sœurs de la Charité. Le 9 décembre 1905 la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat va être votée. Désormais, tout en garantissant la liberté de conscience, l'état ne subventionne plus aucun culte. Les biens de l'Eglise seront dévolus à des associations constituées en toute liberté par les fidèles. Dans chaque paroisse, un inventaire de ces biens sera dressé. Dans certaines régions, cela se passera plutôt mal.

A Mitry, cet inventaire fut dressé le 19 février 1906. Quelques jours auparavant, monsieur Lemaître, président du conseil de fabrique, écrivait: « Monsieur.. (nous ignorons le destinataire), les instructions de notre évêque nous défendent de coopérer à l'inventaire. Elles nous défendent aussi de nous y opposer par la force. Par suite, vous êtes libre, monsieur, de remplir ou non votre mandat. Toutefois, nous tenons à vous déclarer que les fidèles qui ont fait des dons à l'usage du culte catholique dans cette église, se réservent le droit, dans le cas où elle serait fermée ou désaffectée, d'en réclamer la légitime propriété. ».

C'est donc le 19 février 1906 à 1 heure du soir que l'inventaire des biens dépendant de la fabrique paroissiale de Mitry-Mory fut dressé en présence de Charles Emile Nitzel, propriétaire et maire de la commune, demeurant à Mitry-Mory et Arthur Bouré, secrétaire de mairie, devant Thévenot, receveur des domaines à Claye. Il comporte quatre pages de « mobilier », une page où sont inventoriés l'église et le presbytère (sans estimation), une page concernant l'actif et le passif (titres de rentes, argent comptant et notes non encore payées) ; enfin, en dernière page est signalé que des protestations signées par monsieur le curé et le président de la fabrique ont été lues avant l'ouverture des opérations de l'inventaire.

« Puis ce 19 février 1906 fut procédé à l'inventaire des biens dépendant de la mense curiale (revenus qui concernent la cure paroissiale). Il résulte d'une lettre de monsieur le curé que la mense est nulle. En foi de quoi nous avons dressé un procès-verbal de carence ».

Mais revenons au mois de juillet 1904 et à l'inquiétude de monsieur le maire devant l'ampleur des transformations entreprises dans cette église. D'après la réponse du prêtre, il semble que seul l'aspect financier des opérations lui vient à l'esprit. Ce qu'il a fait, il le trouve beau, donc c'est bien ? L'aspect « patrimoine historique » ne paraît même pas effleurer son esprit.

Permettez, monsieur l'abbé, que nous qui allons entrer dans le troisième millénaire, vous posions quelques questions.

- Que sont devenues les boiseries du XVIe et les balustrades du XVIIe ?

- L'ensemble buffet d'orgue - retable - chaire - banc d'œuvre qui a été fabriqué en même temps, par les mêmes artistes, à la mesure du même édifice, méritait-il cette mutilation ?

Les inscriptions au dossier du banc d'œuvre fabriqué en 1651 ont été déchiffrées et consignées par l'abbé Didier. Elles font état de boiseries de 1573, d'un retable de bois au maître-autel, de balustrades décorées, d'une chaire sculptée, du buffet de l'orgue construit en 1651.

Les livres de comptes de la paroisse des XVIIe et XVIIIe siècles prouvent l'achat et l'entretien de ces éléments. Que l'on ne nous dise pas que ce patrimoine était vétuste, le buffet de l'orgue atteste, avec ses 348 ans, la solidité et la vitalité des ouvrages de son époque. Le banc d'œuvre avait été donné à une propriétaire de la Villette-aux-Aulnes en remerciement de ses bienfaits pour l'église, mais cette paroissienne l'a restitué au successeur de l'abbé Meakes et l'on sait l'importance de ce meuble, puisque grâce aux inscriptions de son dossier on a pu dater la construction de l'orgue. Grand merci à l'abbé Didier d'avoir déchiffré ces inscriptions car ... depuis 1935 (45 ? 50 ?) le banc d'œuvre a de nouveau disparu.

Personne ne semble soulever ce sujet, ni monsieur le maire, ni le président du conseil de fabrique. Toutefois, n'est-ce pas l'ampleur de ce saccage qui, en fin de compte, motive l'intervention du maire ?

Il est vrai qu'en cette fin du XIXe siècle « la mode » n'était pas de chercher à rétablir les vestiges du passé dans leur état d'origine. On ne cherchait pas à sauvegarder les témoignages vrais du passé mais à faire, à créer du neuf, donc du « beau ». Aujourd'hui, nous recherchons l'authentique...

Gisèle SAVIN.